



MERCREDIS DE NEIGE

WWW.LESMERCREDISDENEIGE.FR

Siège : 1 rue Brigade Alsace Lorraine – 67600 Sélestat
N° d'inscription au tribunal d'instance de Sélestat : Vol. XIX Folio 58
F.F.S. 14-393



Règlement intérieur

1. Tout enfant ayant 7 ans révolus, muni d'un certificat médical de moins de 3 mois, de «non contre-indication à la pratique du ski ou snowboard » ou avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 avec mon enfant et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques peut être inscrit.
2. Le comité se réserve le droit d'accepter des enfants après le 12 novembre selon les places disponibles.
3. Les enfants sont pris en charge dès le départ du car jusqu'à ce qu'ils en redescendent le soir à Sélestat.
4. Nous demandons aux parents de rappeler aux enfants les règles de comportement dans les cars ainsi que sur les pistes : respect des consignes de sécurité, calme, ordre, propreté et politesse. L'association se donne le droit d'exclure un enfant pour le non-respect des consignes et ne remboursera aucune sortie pour ce motif. De plus nous DECONSEILLONS vivement que les enfants aient un téléphone portable (casse, vol..)
5. Le port du casque est obligatoire.
6. Tout enfant n'ayant pas son matériel complet ne sera pas admis à la sortie.
7. Le matériel et les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. L'association n'est pas responsable des pertes d'objets. Nous recommandons de fixer skis et bâtons ensemble.
8. Le passage des tests a lieu en fin de saison et la remise des étoiles se tiendra en fin de saison.
9. Nous nous réservons le droit d'annuler une sortie en cas de mauvaise météo. Toute sortie annulée sera remboursée.
10. Le respect du règlement aidera au bon fonctionnement des sorties.

Nom:

Signature:

Prénom: